

novembre 2009

Déroulé de l'opération

Le partenariat exclusif entre la Confédération nationale et l'association Trisomie 21 France se déroulera du **8 au 28 novembre 2009** à travers une grande collecte nationale dans le réseau.

Pour se faire ...

Les buralistes ont reçu en temps voulu avec leur livraison tabac un **kit** comprenant :

- ▶ un **courrier** d'explication.
- ▶ un **tronc** pour collecter les fonds.
- ▶ Une **affiche intérieure** et une **affiche extérieure** pour mettre en avant l'opération dans leur point de vente.
- ▶ Une fois la collecte terminée, le buraliste enverra la somme réunie à sa chambre syndicale.

- ▶ La chambre syndicale établira un **chèque global**, pour l'ensemble des buralistes de son département, qu'elle adressera à la Confédération des buralistes.
- ▶ La Confédération remettra alors un chèque du montant collecté à Trisomie 21 France.

À qui (quoi) sont destinés les fonds collectés ?

Les fonds recueillis permettront à Trisomie 21 France :

- ▶ d'assurer ses missions de développement de l'accompagnement et d'amélioration de la qualité de vie, d'information des acteurs ;
- ▶ de contribuer à l'émergence de dispositifs nouveaux et innovants ;
- ▶ de renforcer sa présence auprès des pouvoirs publics.

rencontré la présidente de l'association Trisomie 21 Paris pour mettre en place un événement autour de la journée du 22 novembre. Il est prévu qu'un café-tabac parisien accueille un dîner-débat sur la Trisomie 21 où parents, membres de l'association et les représentants de la chambre syndicale de l'Île-de-France se rencontreront afin de mieux comprendre cette anomalie chromosomique et contribuer ainsi à améliorer le regard des concitoyens sur les personnes porteuses de la Trisomie 21. Les médias seront conviés à ce rendez-vous et la revue professionnelle *Buralistes* s'en fera également l'écho dans ses prochaines éditions.

Au lendemain du 28 novembre, les dons recueillis seront adressés à la Confédération des buralistes via la chambre syndicale de la région de Paris. L'organisation professionnelle remettra alors un chèque du montant collecté à Trisomie 21 France.

Ce partenariat exclusif représente pour les associations Trisomie 21 un coup de projecteur sur le travail formidable qu'elles réalisent au quotidien, et pour les buralistes, une nouvelle fois l'occasion de montrer à tous que la profession a du coeur. ■

Agnès Vauthier

Soyez au rendez-vous

Comme pour le Téléthon ou pour les victimes du Tsunami en décembre 2003, buralistes parisiens et franciliens soyez à ce rendez-vous du cœur en participant massivement à l'opération et en apposant tous les supports de communication sur votre vitrine et à l'intérieur de votre établissement pour cette collecte de fonds organisée en faveur de la Trisomie 21.

Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi.

Gérard Bohélay,

*Président de la chambre syndicale
de la région de Paris*